



Analyse

Analyse FAPEO 4/2023

**Deux années de Covid : passer le
quotidien à la loupe**

Volet 2

**La gestion des enfants : quelle
logistique ?**

Daphné Renders

FAPEO

Fédération des Parents et des Associations
de Parents de l'Enseignement Officiel



FÉDÉRATION 50
WALLONIE-BRUXELLES

MOTS-CLÉS

Covid-19, enfants, scolarité, école, confinement, quarantaine, charge mentale, double journée, inégalités de genre

Lors de ces deux années de Covid, les familles ont dû s'adapter à différentes situations. Ici, nous mettrons un focus sur les inégalités de genre quant à la répartition de la gestion des enfants et de leur scolarité au sein du couple. Qui s'occupe, en temps normal, des enfants, des soins de ceux et celles-ci et du suivi de leur scolarité ? Comme beaucoup de parents ont été contraints de rentrer et rester dans le foyer pour y travailler ou pour des raisons d'inoccupation liée à la situation sanitaire, est-ce que cette gestion s'en est trouvée modifiée ? Et si oui, était-ce pour tendre vers une situation plus égalitaire entre les conjoints ?

Nous aborderons ici différents aspects de la gestion et de l'organisation des foyers en lien avec les enfants : la gestion et l'occupation des enfants pendant la période de confinement et au retour à l'école en analysant par exemple les chiffres des congés-coronas, le tout sous le prisme du genre.

L'objectif de cette série de trois analyses n'est pas de critiquer ou d'analyser les mesures gouvernementales mises en place durant cette crise, mais bien de voir comment certains foyers se sont adaptés à ces changements parfois improvisés et inconfortables. Dans l'analyse précédente, nous avons creusé la question de la répartition du temps et de l'espace dans les foyers sous le prisme du genre tandis que l'analyse suivante s'attaquera aux dynamiques de couple. Pour mettre les éléments phares en lumière, nous croiserons différents témoignages de parents recueillis lors d'entretiens avec des articles et des indicateurs statistiques.

Alors, prêt·e à embarquer dans une nouvelle réflexion sur l'organisation interne de nos foyers ?

Table des matières

Introduction.....	3
1. Les enfants sont à la maison.....	4
2. Gérer le travail scolaire.....	7
3. Organisations familiales.....	9
Congés corona, un congé féminin ?	10
Conclusion.....	12
Bibliographie.....	13

Introduction

« Un·e enfant à qui on enseigne à déconstruire les stéréotypes de genre, qui observe toutes les personnes qui comptent dans sa vie respecter une division genrée du travail, n'a que peu de chance d'agir différemment.¹ »

En sortant de ces deux années de crise sanitaire, il est temps de faire le bilan de toute une série d'adaptations que les familles ont mises en place. Ici, nous nous pencherons sur l'organisation familiale liée aux enfants, tant dans les périodes de confinement que dans les périodes liées à des fermetures de classes, d'écoles, de quarantaines, etc. Dans cette analyse, nous regarderons différents mécanismes liés au genre afin de déterminer si des changements de grande ampleur ont été mis en place pour tendre vers une organisation plus égalitaire au sein des foyers hétérosexuels avec enfants. Le focus sera mis sur ce profil parce que les questions de genre y sont souvent plus cristallisées mais d'autres types de compositions familiales peuvent également se montrer fortement déséquilibrées.

Pour commencer, il a été régulièrement avancé que ces deux années ont beaucoup reposé sur les épaules des femmes, tant celles en première ligne qui assuraient les « métiers essentiels » du *care*² que sur les épaules des femmes renvoyées dans leurs foyers. En effet, en 2020, l'ONSS indiquait que les femmes représentaient 80% des travailleuses du secteur hospitalier, 88% des travailleuses dans les maisons de repos et de soins, 86,5% des travailleuses dans les maisons de repos pour personnes âgées, 96% des travailleuses dans les crèches, 95% des travailleuses dans le secteur des aides familiales à domicile, 60% des travailleuses dans le secteur du commerce de détail en magasin non-spécialisé (la grande distribution)³.

En plus d'une représentation beaucoup plus importante des femmes dans ces secteurs, ce sont aussi elles qui vont adapter leur temps de travail pour s'adapter à leur réalité familiale. D'après un communiqué de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, en octobre 2020, « près de la moitié des travailleuses ayant de jeunes enfants (46%) adaptent leur organisation de travail, contre seulement 22 % des hommes dans la même situation. Il s'agit le plus souvent de prêter moins d'heures de travail : 24 % des jeunes mères prennent cette décision contre 6% des jeunes pères. »⁴

Parmi les différentes missions « traditionnellement » attribuées aux femmes dans un foyer, la gestion des enfants et de leurs apprentissages occupe une place importante.

¹ CRAVATTE N., « Travail et féminisme, chroniques d'un conflit stratégique », étude de *Barricade – Culture d'alternatives*, 2021, p. 26.

² Ce terme reprend les métiers liés aux soins des personnes.

³ DJAWA E. & GARDIOL D., « Le COVID-19, nouvel ennemi des droits des femmes ? », sur *CFFB.be*, le 28.04.2020.

⁴ INSTITUT POUR L'EGALITE DES FEMMES ET DES HOMMES, « Communiqué de presse – La conciliation entre vie professionnelle et vie familiale encore trop fortement marquée par le genre », sur *igvm-iefh.belgium.be*, le 29.10.2020.

Si, dans un premier temps, les deux conjoints d'un couple étaient souvent renvoyés ensemble à la maison, comment se passait la gestion des enfants ?

Les situations individuelles étaient parfois très différentes et bien plus critiques dans certaines situations que dans d'autres. Par exemple, les familles monoparentales ont été davantage mises en difficulté puisqu'il n'y avait qu'un·e seule parent·e pour assumer l'ensemble des tâches du quotidien et sachant qu'on ne pouvait compter ni sur le soutien familial, ni sur l'externalisation de certains services tels que la cantine, le nettoyage, etc. À noter, si l'on regarde les chiffres d'un point de vue du genre, que « 80% des chef·fe·s de familles monoparentales sont des femmes. Le sexisme d'avant confinement aggrave leur situation dans de nombreux domaines de la vie quotidienne. »⁵ Les femmes dans ces situations étaient loin de vivre ces deux années de façon confortable.

1. Les enfants sont à la maison

À la date du 18 mars 2020, le confinement strict est annoncé par le Gouvernement, les résident·es de tout le pays se retrouvent confiné·es chez elles et eux, les déplacements sont à éviter ainsi que tous les contacts sociaux et ce, dans un premier temps, jusqu'au 5 avril 2020. Les écoles sont fermées, tout comme les lieux de travail si les parents en ont un, excepté les lieux suivants : « *Seuls les pharmacies, commerces de nourriture et nourriture pour animaux, les banques, postes, stations-service, librairies, coiffeurs pourront rester ouverts. Les magasins de nuit pourront rester ouverts jusqu'à 22h. (...) Les restaurants pourront continuer à organiser des livraisons et les services de livraison dans leur ensemble sont autorisés. Tous les autres magasins – électroménager, loisirs, jardinage, bricolage – sont fermés. Les marchés en plein air sont désormais interdits.* »⁶. Passé le premier temps de sidération, il est nécessaire de s'organiser pour cette durée annoncée de trois semaines puis étendue jusqu'au 3 mai 2020, date à laquelle les mesures de confinement strict sont progressivement levées. Un retour progressif conditionné à des mesures sanitaires strictes vers les écoles se fait à partir du 18 mai pour les élèves de 6^e primaire, de 6^e et 7^e secondaire dans un premier temps, à partir du 25 mai pour les autres élèves de primaire et secondaire et à partir du 2 juin pour les écoles maternelles⁷.

Entretemps, les écoles organisaient des garderies pour les enfants dont les parents n'avaient pas d'autres solutions de garde. Ce système de garderie avait continué durant les deux semaines de vacances de printemps et après, jusqu'à la réouverture progressive des écoles⁸.

⁵ DJAWA E. & GARDIOL D, « Le COVID-19, nouvel ennemi des droits des femmes ? », sur *CFFB.be*, le 28.04.2020.

⁶ LE SOIR, « Coronavirus : les magasins qui pourront rester ouverts lors du confinement strict », sur *LeSoir.be*, le 17.03.2020.

⁷ L'ECHO, « Ligne du temps : les grandes dates du déconfinement en un coup d'œil », sur *lecho.be*, le 04.06.2020.

⁸ CECCHI F., « Confinement prolongé en Belgique, qu'en est-il de la garde des enfants dans les écoles pendant les vacances de Pâques ? », sur *rtl.be*, le 27.03.2020.

De leur côté, les parents ont mis en place différents types d'organisation durant cette période puisque certains parents avaient l'obligation de travailler sur site, d'autres en télétravail, tandis que d'autres encore étaient en chômage technique ou toute autre forme d'arrêt ou d'absence de travail. Lors d'échanges avec des parents sur cette période, certain-es nous expliquaient s'être senti-es dépourvu-es face à l'occupation des enfants tant l'externalisation de l'éducation est importante ; d'autres expliquaient avoir mis en place des jeux, des moments de bricolage, trouvé de nouvelles activités à faire avec les enfants, des jeux et balades en extérieur quand c'était possible (jardin ou parc à proximité), etc. Par exemple, une maman nous dit ceci :

« J'ai eu plusieurs semaines sans rien, à pouvoir m'occuper de mes enfants parce qu'il n'y a pas eu d'adaptations tout de suite pour le travail à part quelques réunions en visio. Il faisait magnifique, on ne pouvait rien faire alors on allait dans les parcs tout le temps, j'ai inventé plein de jeux, on a construit des arcs-à-flèches, des cabanes, je passais ma journée dehors avec eux. »

Amandine, en arrêt de travail (télétravail impossible).

Dans ce témoignage, la situation semble agréable et idyllique, mais le ressenti des parents n'était pas toujours très positif dans tous les foyers. Par exemple, un papa nous explique :

« Nous nous levions entre 5h30 et 6h tous les deux pour travailler avant le lever des enfants. Pendant la journée, nous alternions les moments de télétravail et les moments avec les enfants. Puis, le soir, nous étions devant nos ordinateurs respectifs jusque 23h. C'était vraiment une période épuisante. »

Antoine, télétravail complet.

Si les situations familiales étaient différentes, les réalités étaient semblables : des familles réunies sous un même toit, dans des conditions plus ou moins agréables, chaque membre de la famille disposant de plus ou moins de place et de plus ou moins d'intimité tout en ayant un ou des parents plus ou moins disponibles physiquement et mentalement pour gérer toute la famille⁹.

D'un point de vue du genre, il est intéressant de regarder ces situations de plus près en sachant que la gestion des enfants est encore très (trop) souvent associée à la mère. Et même si les deux parents se sont retrouvés ensemble, simultanément, à la maison avec les enfants, ce ne sont pas les mêmes tâches qui sont effectuées par les deux partenaires. Selon une enquête de l'Insee de 2015 se basant sur des chiffres recueillis en 2010¹⁰, la tâche du suivi scolaire est assumée à 73% par les femmes, le soin à 74% par les femmes et la gestion des trajets à 69% par les femmes. Seuls les loisirs avec les enfants sont répartis de façon plus équilibrée entre les partenaires puisqu'ils sont

⁹ RENDERS D., « Deux années de Covid : passer le quotidien à la loupe – volet 1 – Parent : du temps et un espace à soi », analyse sur *fapeo.be*, le 25.05.23, sur <https://www.fapeo.be/deux-annees-de-covid-passer-le-quotidien-a-la-loupe-volet-1/>

¹⁰ CHAMPAGNE C., PAILHE A. & SOLAZ A., « Le temps domestique et parental des hommes et des femmes : quels facteurs d'évolution en 25 ans ? », sur *insee.fr*, le 29.10.2015.

assumés à 54% par les femmes¹¹. Même si ces chiffres datent un peu, une analyse européenne nous confirme que l'égalité est loin d'être atteinte en ce qui concerne le partage des tâches et de la gestion des enfants dans le contexte du covid : « *En raison de la pandémie, des millions de femmes et d'hommes se sont tournés vers le télétravail du jour au lendemain, tandis que les écoles et les garderies étaient fermées. Cela signifie que la quantité de tâches domestiques et de soins non rémunérés qu'ils devaient effectuer a augmenté. Les premières données indiquent que les femmes font les frais de cette pression supplémentaire, ce qui confirme de schéma pré-pandémique d'une répartition déséquilibrée des activités de soins, la part du temps quotidien consacré aux soins et non rémunérés supporté par les femmes allant de 80% au Portugal et 74% en Italie, à 57% au Danemark. Dès lors, même si le télétravail permet aux mères de concilier plus facilement vie professionnelle et vie privée, les données montrent qu'elles assument une part démesurée et inégale des tâches ménagères et des soins aux enfants par rapport aux pères. Il en ressort que le télétravail peut contribuer à résoudre les problèmes de garde d'enfants, mais qu'il n'est pas forcément synonyme de partage des responsabilités entre parents de sexe différent.* »¹²

Et si certains foyers ont pu, à leur échelle, faire évoluer les choses, ces situations de déséquilibres étaient encore présentes dans de nombreuses familles et ont parfois empiré au cours de ces deux années. La santé mentale a été mise à rude épreuve dans beaucoup de catégories de personnes telles que les adolescent·es et jeunes en général¹³, mais les parents ont également été mis à mal. Le burnout parental a progressé et, même si tous les parents n'en ressentent pas les symptômes, beaucoup se sentent épuisés. D'après l'Institut de recherche en sciences psychologiques de l'UCLouvain (IRSS) sur 1300 parents, « *la crise sanitaire et le confinement ont engendré plus de stress chez 15% des pères et 20% des mères.* »¹⁴

Autre point noir dans le fait de confiner toute la famille au sein du foyer : l'augmentation des violences intrafamiliales dont les enfants sont des victimes directes. D'après une étude menée par les chercheurs et chercheuses du service de biostatistiques et informatique médicale du CHU de Dijon, « *En plein confinement, alors que les hospitalisations d'enfants ont globalement chuté d'environ 30 %, la part relative des situations de violences physiques a, elle, connu une hausse de 50 %, révèle l'étude. Alors que la part d'enfants maltraités était de 0,053 % sur l'ensemble des hospitalisations d'enfants en 2017, elle est passée à 0,073 % en 2020.* »¹⁵ Ce n'est pas une surprise, le foyer n'est pas toujours l'endroit sûr et rassurant où grandir dans des conditions optimales. Et cette inégalité n'est qu'une parmi d'autres dans la construction du futur parcours de ces jeunes, déjà fort impactés par la crise du Covid, une crise parmi d'autres dans leur parcours de vie.

¹¹ CHAMPAGNE C., PAILHE A. & SOLAZ A., « Le temps domestique et parental des hommes et des femmes : quels facteurs d'évolution en 25 ans ? », sur insee.fr, le 29.10.2015, p. 216.

¹² SCHONARD M. & FERNANDEZ LOPEZ L., « Un avenir ambitieux pour les femmes d'Europe après la pandémie de COVID-19 : charge mentale, égalité de genre dans le télétravail et activités de soins non rémunérées après la pandémie », sur europarl.europa.eu, le 03.03.2022, p. 6.

¹³ SCHONBRODT P., « Tout va s'arranger (ou pas). », sur laicite.be, 2022.

¹⁴ ROSKAM I. & MIKOLAJCZAK M., « Burnout parental : comment le confinement polarise la situation de parents », sur uclouvain.be, consulté le 12.01.2023.

¹⁵ CORDIER S., « Maltraitance des enfants : une étude démontre l'effet du confinement sur les violences physiques », sur LeMonde.fr, le 22.12.2020.

2. Gérer le travail scolaire

Durant le premier confinement, deux circulaires émises par la FWB organisaient cette période pour les établissements fondamentaux et secondaires de tous types : les circulaires 7508¹⁶ et 7515¹⁷. Elles précisait que les cours étaient suspendus et les élèves présumés absents et ce, de manière justifiée. Les écoles ne pouvaient pas fournir de nouvelle matière tant que les élèves ne revenaient pas à l'école. Des travaux de « Remédiation-Consolidation-Dépassement » pouvaient être fournis afin d'entretenir les apprentissages de l'année en cours et les élèves ne pouvaient pas être évalués sur ces exercices. De façon fort inégale d'un établissement à l'autre, les écoles ont tenté de maintenir un lien avec leurs élèves de façon plus ou moins efficace car la fracture numérique est malgré tout bien présente, encore aujourd'hui, et met de très nombreux élèves en difficulté.

« Elle (Frida) avait déjà 10 ans et demi – 11 ans quand ça a commencé, donc je pouvais sans difficultés la laisser « ah, qu'est-ce que tu fais ce matin ? Ton CEB ? alors ce matin tu vas faire telle et telle partie, très bien, je te laisse » et à midi je redescendais et on regardait ensemble comment ça avait été, on regardait le corrigé, pourquoi elle n'avait pas compris. »

Sabine, télétravail complet.

Malgré les circulaires, et même si la matière était censée avoir déjà été vue à l'école, on sentait poindre une charge supplémentaire pour les parents à la maison durant le confinement : celle d'expliquer ou de réexpliquer de la matière à leurs enfants. L'entrée de l'école dans la sphère du domicile n'est pas neuve, c'était déjà le cas lorsqu'il y a des devoirs ou des travaux à préparer, mais cette situation reste très inégalitaire, d'autant plus durant cette longue période. La FAPEO revendique, depuis des années, la séparation claire des deux sphères : les apprentissages scolaires à l'école et le temps en famille une fois les portes du logement passées¹⁸. Ces inégalités déjà fortes en termes de soutien familial aux devoirs sont multifactorielles (maîtrise de la langue et de la matière par les parents, personnes en capacité d'aider les jeunes ou non dans l'entourage familial direct, codes de l'école non maîtrisés, méthodes différentes, temps disponible, etc.) sont encore plus accentuées par le temps long de ce confinement et par la fracture numérique qui a joué un rôle plus important durant cette période. Que faire ? Les parents auraient-ils dû faire appel à un service payant pour suppléer le manque de prise en compte de l'école ? Se débrouiller par elles et eux-mêmes ? Et pourtant, l'école dit régulièrement aux parents de ne pas se mêler de pédagogie¹⁹ !

¹⁶ FWB, « Circulaire 7508 – Coronavirus Covid-19 : décision du Conseil National de sécurité du 12 mars 2020 », sur enseignement.be, le 13.03.2020.

¹⁷ FWB, « Circulaire 7515 – Coronavirus Covid-19 : décision du Conseil National de sécurité du 12 mars 2020 – Informations nouvelles », sur enseignement.be, le 17.03.2020.

¹⁸ LACROIX J., « Réussite scolaire, c'est par où ? », analyse sur fapeo.be, le 26.11.2014 ; LORIERIS B., « Nous, parents, on n'est pas des profs ! », analyse sur ufapec.be, 12.2021.

¹⁹ VAN PETEGHEM O., « La pédagogie : faut-il en parler avec les parents ? », analyse sur fapeo.be, le 21.12.2018.

Et là, comme on pourrait s'en douter, la charge de faire école à la maison incombe aux mères, comme le souligne Céline Piques, porte-parole d'Osez le féminisme : « *Elles se retrouvent à faire l'essentiel des tâches domestiques, parentales, la classe à la maison, y compris quand les deux conjoints sont tous les deux en télétravail. On voit effectivement que les femmes en font plus.* »²⁰

Le concept de double journée a été mis en lumière il y a quelques années déjà pour mettre en avant le fait que les femmes qui travaillent effectuent une double journée, en rentrant chez elles puisqu'elles continuent à assumer la charge mentale et la gestion du foyer et de toutes les tâches qui y sont liées²¹. Comme nous avons déjà pu le voir, cela implique qu'elles effectuent davantage de tâches répétitives liées au nettoyage, aux courses, aux trajets, à la cuisine, etc. et disposent de moins de temps de loisir que leurs conjoints²². Durant le Covid, le terme « triple journée » a fait son apparition dans un contexte bien particulier : qu'elles soient en télétravail ou qu'elles travaillent sur site, les femmes ont continué à avoir la charge du ménage tout en ayant maintenant la charge supplémentaire de devoir faire l'école à la maison²³.

Une fois la rentrée de septembre 2020, les élèves ont connu des fermetures de classes, des fermetures d'écoles ou des quarantaines et les écoles ont fait au mieux, dans beaucoup de cas, pour continuer à avancer dans les apprentissages, centrés autour des essentiels²⁴. En fonction des élèves, sur ces deux années scolaire 20-21 et 21-22, certain-es ont dû rester une à deux semaines à la maison en quarantaine, mais d'autres beaucoup plus régulièrement. Les parents se sont à nouveau retrouvés dans la situation de devoir gérer leur travail (quand ils et elles en ont un) tout en s'occupant de leurs enfants, parfois malades, parfois en excellente santé. Et là par contre, la nouvelle matière pouvait arriver à tout moment ! Sauf que l'écrasante majorité des parents ne sont pas enseignant-es et ne disposent ni du temps ni du bagage pédagogique nécessaire pour assurer un apprentissage de qualité. D'autant plus que les parents sont parents avant tout et devraient pouvoir assurer cette fonction déjà compliquée sans se transformer en équipe enseignante durant leur temps familial. Dès lors, des situations compliquées nous sont parvenues, comme le témoigne ici Sarah :

« Mon mari et moi, l'un comme l'autre, on a vraiment levé le pied (dans le soutien scolaire de Pierre). Et ça a abouti à la situation qu'on connaît aujourd'hui : Pierre ne va plus à l'école depuis février (2021) parce qu'il s'est rendu compte qu'il était complètement largué, toute l'année 2020-21, et encore plus à la rentrée 2021. Nous avons décidé de ne pas suppléer, de ne pas payer des cours particuliers, estimant que ce n'était pas notre rôle. Et de toute façon, matériellement, nous

²⁰ FRANCEINFO, « Confinement : « Les femmes connaissaient la double journée de travail et maintenant on doit cumuler avec l'école à la maison », avertit l'association Osez le féminisme », sur [francetvinfo.fr](https://www.francetvinfo.fr), le 04.05.2020.

²¹ COUTROT T., « Double journée et conditions du travail professionnel : une analyse statistique renouvelée », dans *Cahiers du genre* 2021/1, p. 107 à 136.

²² RENDERS D., « Deux années de Covid : passer le quotidien à la loupe – volet 1 – Parent : du temps et un espace à soi », analyse sur [fapeo.be](https://www.fapeo.be), le 25.05.23, sur <https://www.fapeo.be/deux-annees-de-covid-passer-le-quotidien-a-la-loupe-volet-1/>

²³ FRANCEINFO, « Confinement : « Les femmes connaissaient la double journée de travail et maintenant on doit cumuler avec l'école à la maison », avertit l'association Osez le féminisme », sur [francetvinfo.fr](https://www.francetvinfo.fr), le 04.05.2020.

²⁴ FWB, « Essentiels et balises diagnostiques pour la rentrée 2020 – version 2.0 », sur [enseignement.be](https://www.enseignement.be), septembre 2020.

n'étions pas disponibles à ce point durant cette période. On l'a laissé autonome en se disant que c'était l'occasion, en 3e secondaire, et puis cette autonomie qui n'était pas accompagnée par l'école l'a juste précipité dans le fait d'être démotivé et d'être finalement déscolarisé. »

Sarah, télétravail partiel.

Dans un monde idéal, l'École devrait servir à effacer les inégalités. Renvoyer le suivi scolaire à la maison ne fait que les renforcer un peu plus encore. Entre les familles en capacité d'aider les enfants avec la matière qui devrait être vue à l'école et les familles qui ne le sont pas, le fossé ne fait que se creuser là où l'école devrait normalement le combler.

« Ma fille a été en quarantaine au moment où elle apprenait de nouveaux concepts en math, à savoir les poids, les grammes, kilos et autres. On recevait les feuilles plusieurs fois sur la semaine, mais je devais tenter de lui expliquer la nouvelle matière en devinant la méthode à partir des feuilles d'exercices et ce n'était vraiment pas confortable du tout. »

Caroline, télétravail partiel.

3. Organisations familiales

Finalement, cette crise du Covid-19 s'est avérée plus longue que prévu initialement. Il y a eu cette première phase de confinement, jusque mai 2020, période à laquelle les écoles ont recommencé à ouvrir leurs portes et durant laquelle beaucoup de gens étaient à la maison, soit dans le cadre du télétravail, soit d'un arrêt temporaire ou définitif de leur profession, tandis que d'autres, appartenant aux catégories dites « essentielles », continuaient à se rendre sur leur lieu de travail. Les enfants sont donc retournés au moins en partie en présentiel à l'école mais la crise liée au Covid-19 n'était pas encore réglée. Dès la rentrée de septembre 2020, différents scénarios ont été élaborés²⁵ afin de clarifier les mesures à prendre en cas de cluster dans une classe ou dans une école. Durant les deux années scolaires, des élèves ont été mis en quarantaine, des classes et des écoles fermées suite à des cas de contamination. Dans les autres mesures mise en place pour limiter l'extension du Covid, certaines périodes de vacances scolaires ont été rallongées afin de laisser les jeunes plus longtemps dans des petites bulles telles que la période des vacances d'automne 2020 par exemple²⁶. Le résultat était systématiquement le même : les élèves étaient à la maison et les parents devaient, une nouvelle fois, s'organiser, parfois dans l'urgence.

²⁵ FWB, « Circulaire 7797 – Covid-19 – Organisation de la vie scolaire en contexte de crise sanitaire – codes couleurs pour l'enseignement fondamental », sur enseignement.be, le 21.10.2020.

²⁶ LESOIR, « Coronavirus : voici le calendrier adapté des congés scolaires 2020-2021 », sur LeSoir.be, le 04.11.2020.

Cette situation était, à nouveau, plus facile à gérer dans certaines situations que dans d'autres. Dans l'enquête de la Ligue des familles²⁷, à la question « comment les parents s'organisent face à une fermeture de crèche/classe ou à une quarantaine pour une autre raison », les réponses suivantes ont été sélectionnées : je garde l'enfant tout en télétravaillant (42%), je confie l'enfant à ses grands-parents (37,7%), je prends des jours de vacances annuelles ou de récupération (36%), ma ou mon partenaire et moi télétravaillant tout en nous occupant de l'enfant à tour de rôle (31%), ma ou mon partenaire télétravaille tout en gardant l'enfant (29%), je garde l'enfant moi-même car je ne travaille pas ou travaille à temps partiel (18,40%), (...), je recours au chômage temporaire corona (8,90%)²⁸. Attention tout de même : le télétravail est un mode de travail et pas du temps de garde ! Les parents concernés ne pouvaient clairement pas utiliser cette organisation de façon durable dans le temps et, souvent, ce sont leurs employeurs et employeuses qui ont fait en sorte qu'une solution intermédiaire qui conviennent à tout le monde puisse être trouvée.

Entre septembre 2021 et janvier 2022, 90% des parents ayant répondu à l'enquête de la Ligue des familles affirment avoir été confrontés au moins une fois à une fermeture de classe/crèche. Ces chiffres ne tiennent pas compte de la semaine de prolongation des vacances d'hiver. Parmi ces parents, 33% ont été confrontés à cette situation à deux reprises et 29% l'ont été à une seule reprise²⁹.

Congés corona, un congé féminin ?

Parmi les mesures mises en place par le gouvernement pour traverser cette crise, un congé spécial a été mis en place à destination des parents, le congé parental corona et ce, dès le 1^e mai 2020. L'objectif de ce congé était d'apporter une solution « *aux parents pris·e·s en étau entre leurs obligations professionnelles et leurs obligations familiales dans un contexte de confinement strict, de généralisation du télétravail et de fermeture des écoles et des crèches ainsi que des espaces alternatifs de garde d'enfants.* »³⁰. Ce congé restera d'application jusqu'au 30 septembre 2020 avant d'être remplacé par le chômage temporaire corona, applicable dès le 1^e octobre 2020³¹. D'après l'ONEM, ce congé a connu un certain succès puisqu'il représentait environ 1/4 du nombre total de paiements destinés aux régimes d'interruption pour le mois de juin 2020³². L'ONEM nous éclaire également sur le public à qui ce congé corona est destiné : « *Nous constatons ainsi que le congé parental corona a répondu à un besoin plus important concernant la garde de jeunes enfants et d'enfants en âge de fréquenter l'école*

²⁷ GALER L., « Comment s'organisent les parents confrontés aux quarantaines des enfants ? » étude sur liguedesfamilles.be, le 21.03.2022.

²⁸ GALER L., « Comment s'organisent les parents confrontés aux quarantaines des enfants ? » étude sur liguedesfamilles.be, le 21.03.2022, p.20.

²⁹ GALER L., « Comment s'organisent les parents confrontés aux quarantaines des enfants ? » étude sur liguedesfamilles.be, le 21.03.2022, p.14-15.

³⁰ SEMAH H., « Rapport – l'impact du COVID-19 sur les inégalités entre les femmes et les hommes à Bruxelles. Demain ne peut être pire qu'hier pour l'Égalité », *Conseil bruxellois de l'égalité entre les femmes et les hommes*, 2021, p. 16.

³¹ GALER L., « Comment s'organisent les parents confrontés aux quarantaines des enfants ? » étude sur liguedesfamilles.be, le 21.03.2022, p. 7-9.

³² ONEM, « Statistiques – Chômage temporaire suite au Coronavirus Covid-19 », sur onem.be, 19.01.2021, p. 2.

primaire, alors que le congé parental ordinaire est plus souvent sollicité pour des enfants en bas âge. »³³. Il apparaît donc clairement que les parents d'enfants dont les écoles étaient fermées ont dû trouver des solutions alternatives pour gérer les enfants sans que cela n'impacte encore davantage leur emploi. Cette augmentation est probablement liée au confinement également et à la diminution de l'aide qui pouvait être reçue par la famille ou d'autres proches dans la gestion des enfants, là où des adolescent·es sont directement plus autonomes. En termes de répartition, ce congé corona a été pris de façon relativement constante dans les trois régions ; en mai 2020, 72% de ces congés étaient pris en Flandre, 24% en Wallonie et 4% à Bruxelles tandis que les parents étaient 69% en Flandre, 26% en Wallonie et 5% à Bruxelles pour le mois de septembre 2020³⁴.

La question suivante que l'on pourrait se poser est celle-ci : puisque les papas sont potentiellement plus nombreux à être à la maison en télétravail, est-ce qu'une part plus importante de ceux-ci s'est dirigée vers le congé corona par rapport à la proportion habituelle de pères qui prennent un congé parental ? Attention, la réponse pourrait vous surprendre... ou pas ! Ne l'oublions pas, la gestion des enfants, dans l'imaginaire de beaucoup trop de gens, est une tâche féminine ! Après enquête de l'ONEM toujours, *« le congé parental corona affiche la même répartition que le congé parental ordinaire lors du premier mois (mai 2020), soit 2/3 de femmes. Au deuxième mois du congé parental corona, cette répartition reste identique, mais cette part représentée par des femmes ne cesse ensuite d'augmenter pour atteindre jusqu'à 75% au mois de septembre.³⁵ »*. Et il n'est pas ici question de ressenti mais bien de chiffres officiels à l'échelle de la Belgique. Bien sûr, cela concerne les parents qui travaillaient, il existe de nombreuses autres situations familiales où le congé corona n'était pas une option. Et pourtant, comme le soulignent les chiffres, pas de grand changement sociétal cette fois-ci non-plus.

« Oui, il y avait des périodes de congé-corona, que j'ai toujours pris moi. Je pense que ce n'était pas une décision commune, ça paraissait évident que c'était moi qui allais les prendre. Alors qu'en fait, ça n'a absolument rien d'évident à ce que ce soit moi qui les prenne, ça s'est juste fait, sans discussions particulières avec mon compagnon, je me suis organisée pour les prendre en faisant les démarches de mon côté. »

Anna, télétravail partiel.

³³ ONEM, « Statistiques – Chômage temporaire suite au Coronavirus Covid-19 », sur *onem.be*, 19.01.2021, p. 4.

³⁴ ONEM, « Statistiques – Chômage temporaire suite au Coronavirus Covid-19 », sur *onem.be*, 19.01.2021, p. 5.

³⁵ ONEM, « Statistiques – Chômage temporaire suite au Coronavirus Covid-19 », sur *onem.be*, 19.01.2021, p. 5.

Conclusion

Les deux dernières années liées au Covid ont marqué un tournant dans les organisations familiales : des parents confinés avec leurs enfants, des écoles fermées, des bulles restreintes, du télétravail, des cours en ligne, etc. Ces changements dans nos fonctionnements ont parfois été marqués par la douleur (entre burnout parental ou des jeunes, et augmentation des violences intra-familiales), mais ont aussi pu être des moments de changements dans l'organisation du foyer.

En portant nos lunettes de genre, ces deux années ont été dans la continuité des précédentes : marquées par les inégalités. Encore aujourd'hui, la gestion des enfants est considérée comme un domaine « féminin », que ce soit au niveau des soins, du suivi de leur scolarité ou encore dans la gestion des plannings. Les confinements et mesures qui ont suivi n'ont pas fondamentalement changé cette répartition à l'échelle de la société, même si certains ménages ont pu, à leur échelle, connaître un changement en interne ou une réelle prise de conscience de leurs dynamiques familiales.

Le congé-corona en est le parfait exemple puisqu'il a été pris à 75% par des femmes dès le mois de septembre 2020. Ce chiffre illustre une fois de plus le déséquilibre lié à la charge mentale et la gestion du foyer dans son ensemble qui peut exister dans un couple.

Ces deux années entre parenthèses auraient pu être l'occasion de prendre un cap différent, de changer en profondeur notre fonctionnement et notre organisation en sachant que rien ne justifiait un tel déséquilibre alors que les deux conjoints étaient présents dans un même espace. Malheureusement, ce ne sera pas pour cette fois, rendez-vous à la prochaine crise pour une nouvelle remise en question ?

Bibliographie

- CECCHI F., « Confinement prolongé en Belgique, qu'en est-il de la garde des enfants dans les écoles pendant les vacances de Pâques ? », sur *rtl.be*, le 27.03.2020 - www.rtl.be/actu/confinement-prolonge-en-belgique-que-n-est-il-de-la-garde-des-enfants-dans-les/2020-03-27/article/297039
- CHAMPAGNE C., PAILHE A. & SOLAZ A., « Le temps domestique et parental des hommes et des femmes : quels facteurs d'évolution en 25 ans ? », sur *insee.fr*, le 29.10.2015 - www.insee.fr/fr/statistiques/1303232?sommaire=1303240
- CORDIER S., « Maltraitance des enfants : une étude démontre l'effet du confinement sur les violences physiques », sur *LeMonde.fr*, le 22.12.2020 - www.lemonde.fr/societe/article/2020/12/22/maltraitance-des-enfants-les-hospitalisations-pour-violences-ont-augmente-de-50-lors-du-premier-confinement_6064220_3224.html
- COUTROT T., « Double journée et conditions du travail professionnel : une analyse statistique renouvelée », dans *Cahiers du genre* 2021/1, p. 107 à 136 - www.cairn.info/revue-cahiers-du-genre-2021-1-page-107.htm
- CRAVATTE N., « Travail et féminisme, chroniques d'un conflit stratégique », étude de *Barricade – Culture d'alternatives*, 2021- www.barricade.be/sites/default/files/publications/pdf/2021_etude_travail-et-feminisme.pdf
- DJAWA E. & GARDIOL D., « Le COVID-19, nouvel ennemi des droits des femmes ? », sur *CFFB.be*, le 28.04.2020 - www.cffb.be/le-covid-19-nouvel-ennemi-des-droits-des-femmes/
- FRANCEINFO, « Confinement : « Les femmes connaissaient la double journée de travail et maintenant on doit cumuler avec l'école à la maison », avertit l'association Osez le féminisme », sur *francetvinfo.fr*, le 04.05.2020 - www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/confinement-les-femmes-connaissaient-la-double-journee-de-travail-et-maintenant-on-doit-cumuler-avec-l-ecole-a-la-maison-avertit-l-association-osez-le-feminisme_3948619.html
- FWB, « Circulaire 7508 – Coronavirus Covid-19 : décision du Conseil National de sécurité du 12 mars 2020 », sur *enseignement.be*, le 13.03.2020 - http://enseignement.be/index.php?page=26823&do_id=7761
- FWB, « Circulaire 7797 – Covid-19 – Organisation de la vie scolaire en contexte de crise sanitaire – codes couleurs pour l'enseignement fondamental », sur *enseignement.be*, le 21.10.2020 - www.enseignement.be/index.php?page=26823&do_id=8052
- FWB, « Essentiels et balises diagnostiques pour la rentrée 2020 – version 2.0 », sur *enseignement.be*, septembre 2020 - http://enseignement.be/download.php?do_id=15922/
- GALER L., « Comment s'organisent les parents confrontés aux quarantaines des enfants ? » étude sur *liguedesfamilles.be*, le 21.03.2022 - <https://liguedesfamilles.be/article/etude-comment-les-parents-s-organisent-avec-les-quarantaines-de-la-famille>
- INSTITUT POUR L'EGALITE DES FEMMES ET DES HOMMES, « Communiqué de presse – La conciliation entre vie professionnelle et vie familiale encore trop fortement marquée par le genre », sur *igvm-iefh.belgium.be*, le 29.10.2020 - https://igvm-iefh.belgium.be/sites/default/files/downloads/pb-combinatie-cijfers2020_fr.pdf
- LACROIX J., « Réussite scolaire, c'est par où ? », analyse sur *fapeo.be*, le 26.11.2014 - www.fapeo.be/analyse-2014-0715-reussite-scolaire-cest/
- L'ECHO, « Ligne du temps : les grandes dates du déconfinement en un coup d'œil », sur *lecho.be*, le 04.06.2020 - www.lecho.be/dossiers/coronavirus/ligne-du-temps-les-grandes-dates-du-deconfinement-en-un-coup-d-oeil/10223092.html

- LE SOIR, « Coronavirus : les magasins qui pourront rester ouverts lors du confinement strict », sur *LeSoir.be*, le 17.03.2020 - www.lesoir.be/288013/article/2020-03-17/coronavirus-les-magasins-qui-pourront-rester-ouverts-lors-du-confinement-strict
- LESOIR, « Coronavirus : voici le calendrier adapté des congés scolaires 2020-2021 », sur *LeSoir.be*, le 04.11.2020 - www.lesoir.be/335856/article/2020-11-04/coronavirus-voici-le-calendrier-adapte-des-conges-scolaires-2020-2021
- LORIER B., « Nous, parents, on n'est pas des profs ! », analyse sur *ufapec.be*, 12.2021 - www.ufapec.be/files/files/analyses/2021/1521-parent-soutien-scolaire.pdf
- ONEM, « Statistiques – Chômage temporaire suite au Coronavirus Covid-19 », sur *onem.be*, 19.01.2021, p. 2 - www.onem.be/fr/documentation/statistiques/chomage-temporaire-suite-au-coronavirus-covid-19/chiffres
- RENDERS D., « Deux années de Covid : passer le quotidien à la loupe – volet 1 – Parent : du temps et un espace à soi », analyse sur *fapeo.be*, le 25.25.23, sur <https://www.fapeo.be/deux-annees-de-covid-passer-le-quotidien-a-la-loupe-volet-1/>
- ROSKAM I. & MIKOLAJCZAK M., « Burnout parental : comment le confinement polarise la situation de parents », sur *uclouvain.be*, consulté le 12.01.2023 - <https://uclouvain.be/fr/decouvrir/burnout-parental-comment-le-confinement-polarise-la-situation-de-parents.html>
- SCHONARD M. & FERNANDEZ LOPEZ L., « Un avenir ambitieux pour les femmes d'Europe après la pandémie de COVID-19 : charge mentale, égalité de genre dans le télétravail et activités de soins non rémunérées après la pandémie », sur *europarl.europa.eu*, le 03.03.2022 - [www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2022/719547/IPOL_BRI\(2022\)719547_FR.pdf](http://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/BRIE/2022/719547/IPOL_BRI(2022)719547_FR.pdf)
- SCHONBRODT P., « Tout va s'arranger (ou pas). », sur *laicite.be*, 2022 - www.laicite.be/documentaires/tout-va-s-arranger/
- SEMAH H., « Rapport – l'impact du COVID-19 sur les inégalités entre les femmes et les hommes à Bruxelles. Demain ne peut être pire qu'hier pour l'Égalité », *Conseil bruxellois de l'égalité entre les femmes et les hommes*, 2021 - www.adviesraad-gelijke-kansen.irisnet.be/wp-content/uploads/2021/04/CONSEIL-BXL-EGALITE-FEMMES-HOMMES_RAPPORT-Fr-COVID19-2021_DEF-003.pdf
- VAN PETEGHEM O., « La pédagogie : faut-il en parler avec les parents ? », analyse sur *fapeo.be*, le 21.12.2018 - www.fapeo.be/pedagogie-parents/
-

Copyright © 2023 FAPEO, Tous droits réservés.

Fédération des Parents et des Associations de Parents de l'Enseignement Officiel – ASBL

Rue de Bourgogne 48, 1190 Bruxelles

Tel. : 02 527 25 75 E-mail : secretariat@fapeo.be

N° d'entreprise : 0 409 564 781 – RMP Bruxelles

IBAN : BE48 2100 2838 9427 – BIC : GEBABEBB

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles



Fédération des Parents et des Associations
de Parents de l'Enseignement Officiel

FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES